



Service diocésain des pèlerinages
18 rue Mégevand
25000 Besançon
Tel : 03.81.25.28.22 / 06.28.66.54.59
pelerinages@diocese-besancon.fr

AGREMENT TOURISME IMO25100008
IMAT ATOUT France / IMO25100008
RSP CVL PRO
MSCN n°002080018000287

PÈLERINAGE A FATIMA

DU JEUDI 30 MAI AU LUNDI 3 JUIN 2024

5 jours / 4 nuits

Accompagnateur spirituel Père Jean-François FRANCISCO

« Je veux dire aux nombreux pèlerins de Fatima qu'ils continueront à pouvoir trouver à Fatima, un lieu de prière et de forte expérience de Dieu, capable de donner un nouveau sens à leurs vies, de les transfigurer. C'est là que réside l'essentiel, parce que ce n'est que par la rencontre avec Dieu que naissent des vies renouvelées dans toutes leurs dimensions ».

Père Carlos Cabecinhas, recteur du sanctuaire de Fatima.



Jour 1 – Jeudi 30 mai GENEVE – LISBONNE -FATIMA

Vol de GENEVE pour LISBONNE. TAP : 13h00-14h35.

Déjeuner à prévoir ou à prendre à l'aéroport

L'après-midi, accueil par votre guide. Tour de Lisbonne en autocar : quartier de Belém, au bord du Tage, visite du monastère des Hiéronymites (XVI^es.) et de son cloître (UNESCO), un des plus beaux du monde. Passage devant le monument des Découvertes et la Tour de Belém.

17h30-19h30 : route pour FATIMA.

Messe d'ouverture du pèlerinage à l'hébergement (19h).

Installation, dîner et nuit à l'hébergement à FATIMA.

Temps de rencontre dans une salle de l'hébergement (21h)

Jour 2 – Vendredi 31 Mai FATIMA - ALJUSTREL

Visite du sanctuaire de FATIMA avec le parcours jubilaire : portique du centenaire, chapelle des apparitions, tombeaux des voyants, chapelle du St- Sacrement, Basilique de la Ste-Trinité. Puis visite de l'exposition lumière et paix : présentation de l'histoire du lieu des apparitions aux trois bergers : Lucie, Jacinthe et François. Messe à la chapelle des douleurs (11h). Temps libre dans le sanctuaire.

Déjeuner à l'hébergement.

L'après-midi, 14h30 : départ pour un chemin de Croix de COVA DA IRIA à l'ALJUSTREL.

Visite des maisons des enfants à l'ALJUSTREL, du Valinhos (lieu de la 4ème apparition), le puits de l'Arneiro et Loca de Anja (lieux de l'apparition de l'ange). Retour à l'hébergement. Temps libre et participation aux vêpres et rosaire avec la communauté du couvent (17h30). Rencontre avec une religieuse (18h30) sur l'actualité du message de paix et l'église du Portugal.

21h30 : rosaire et procession aux flambeaux au sanctuaire pour ceux qui le souhaitent.

Dîner et nuit à FATIMA.

Jour 3 - BATALHA - NAZARE - ALCOBACA

Départ vers BATALHA visite du splendide monastère dominicain Sainte Marie de la Victoire (UNESCO). Puis continuation vers NAZARE, village de pêcheurs. Possibilité de baignade.

Déjeuner au restaurant à NAZARE.

L'après-midi, route pour ALCOBACA.: visite de l'abbaye royale Sainte Marie (UNESCO), un des plus beaux monastères cisterciens du Portugal. Retour vers FATIMA. Messe à Fatima à la chapelle des douleurs (18h). Temps libre.

Dîner et nuit à l'hébergement à FATIMA.

Jour 4 - COIMBRA - PORTO

Départ avec les bagages pour COIMBRA. Messe au Carmel de Coimbra, couvent de sœur Lucie. Poursuite de visite de la vieille université (UNESCO).

Déjeuner à COIMBRA.

L'après-midi, route pour PORTO, célèbre pour le vieux quartier de Ribeira, ses églises baroques, ses élégants ponts métalliques et ses caves. Promenade dans le pittoresque quartier de Ribeira.

Croisière sur le Douro et dégustation du fameux vin de Porto dans une cave.

Installation, dîner et nuit à l'hébergement à PORTO.

Jour 5 - Lundi 3 juin PORTO - GENEVE

Visite de la vieille ville de PORTO (UNESCO) : place de l'hôtel de ville, la rue des Carmélites et ses deux églises jumelles, l'église St François, la cathédrale avec une vue magnifique sur le port le long du Douro.

Messe de clôture.

Transfert à l'aéroport pour formalités.

Déjeuner pique-nique à l'aéroport (pris de l'hébergement le matin).

L'après-midi, vol TAP PORTO - GENEVE via LISBONNE-23h15.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION

5 JOURS / 4 NUITS	Chambre individuelle : 154 € (sur demande)
42 places disponibles : 1385 € Prix susceptible de varier en fonction des taxes aériennes	Acompte de 415 € à l'inscription Solde avant le 30 / 04 /2024 Date limite d'inscription 28 / 02 /2024
Accompagnement : Père Jean-François FRANCISCO- Christine CHORVAT	
Papiers : Passeport validité après le retour soit le 04/06/2024 ou carte d'identité VALIDE et non prolongée Photocopie à fournir à l'inscription	
<u>Ce prix comprend :</u> Le transport aérien aller et retour, GENEVE - LISBONNE, retour PORTO - GENEVE via LISBONNE, sur vols réguliers TAP, en classe économique. (42 places réservées. Les taxes aéroportuaires. • L'assistance à l'aéroport : au départ de Genève. • Le transport en autocar climatisé selon le programme. • L'hébergement en chambre double, en maisons religieuses de qualité (douches et sanitaires privatifs) ou hôtels 3 étoiles ou 4 étoiles équivalents (normes portugaises). • Les repas du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour. • Les frais d'entrée dans les sites indiqués au programme. • La réservation des messes et des rencontres. • Le service d'un guide local professionnel francophone. • Les oreillettes individuelles. • L'assurance multirisque avec extension épidémie : annulation, assistance rapatriement, interruption de séjour, responsabilité civile à l'étranger, et bagages. • La documentation de voyage : étiquettes bagages, guide de voyage Portugal, chèche, missel Parole et Prière.	<u>Ce prix ne comprend pas :</u> Les autres boissons et les autres repas, les dépenses personnelles. Les répercussions des éventuelles hausses des prix induites par le cours du pétrole et/ou du dollar et/ou taxe d'aéroport. Toutes les dépenses à caractère personnel. Assurance annulation bagage

<u>INSCRIPTION :</u> Aucune réservation ne peut être retenue par téléphone, l'inscription au pèlerinage ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte (30% du coût global). Le débit de votre compte bancaire vaut confirmation de votre inscription. Toutefois les personnes désirant une confirmation écrite de leur inscription sont priées de joindre à celle-ci une enveloppe timbrée à leur adresse. Les inscriptions sont closes dès que l'effectif est atteint. Le solde du pèlerinage est à verser trente jours avant le départ. Toute inscription faite moins de trente jours avant un départ doit être réglée intégralement. Une réunion d'information avant le départ vous sera proposée courant décembre, les consignes de départ leur seront envoyées par mail ou par courrier si vous en faites la demande (joindre timbres à l'inscription). <u>TARIFS :</u> Les tarifs établis en juillet pour un nombre minimum de participants sont susceptibles de modifications suivant les hausses pouvant survenir (tarifs aériens, coût des services, variations des taux de change de certaines monnaies entraînant un hébergement supplémentaire). Un mois avant le départ, le Service des Pèlerinages se réserve le droit : -D'annuler le pèlerinage si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint. (Les sommes avancées seront remboursées) -D'en modifier le coût en cas de hausse des éléments mentionnés ci-dessus.	<u>CONDITIONS D'ANNULATION :</u> Toute annulation doit être notifiée par une lettre recommandée. A plus de 60 jours avant le départ : 250€ de frais + le coût de l'assurance. Entre 60 et 31 jours avant le jour du départ : 40% + le coût de l'assurance. Entre 30 jours avant le jour du départ : 100 % + le coût de l'assurance. La garantie annulation peut être déclenchée pour des raisons recevables. La franchise diffère selon le cas d'annulation. <u>ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT :</u> La brochure multirisque premium est disponible sur demande au Service des Pèlerinages. <u>RESPONSABILITES :</u> Du service des Pèlerinages : ne peut être tenu responsable de certains agissements des transporteurs, hôteliers et différents prestataires de services, il n'agit qu'en qualité d'intermédiaire. Aussi le pèlerin ne peut-il prétendre à aucune indemnité de la part du Service des Pèlerinages en cas de changement d'horaires, d'itinéraires, ou d'évènements imprévus. Aucune compagnie d'assurance ne couvre les frais occasionnés par une grève ou les conséquences d'évènements climatiques tels que les tempêtes ou ouragans. Les frais occasionnés restent alors à la charge de pèlerin. Du Pèlerin : Il doit répondre aux conditions d'inscription précisées sur le bulletin relatif au pèlerinage choisi : vaccinations demandées, validité du passeport. Tout voyage interrompu ou écourté du fait du participant ne peut donner lieu à remboursement. Toutes les mesures sanitaires seront prises pour un bon déroulement de pèlerinage, mais déjà vous pouvez prévoir l'obligation d'une vaccination complète. Nous vous tiendrons informé le moment venu des procédures concernant les autres formalités à faire selon l'évolution de la pandémie.
---	--

